



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 27 mai 2016



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 13 juin 2016, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi

7 h 45 à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Considérant que le bulletin municipal *Le Cacardeur* est volumineux ce mois-ci, je vais faire un survol de certains dossiers.

Centre de recherche : Très bonne nouvelle, la convention a été signée par le ministre. J'aurai plus de détails en juin.

Grandes marées 2010 : La firme CIMA nous a fait parvenir un document de plus de 250 pages. Après vérification, il serait prêt à être déposé au ministère de l'Environnement.

Chemin Principal : Lors d'une rencontre avec le directeur régional du M.T.Q., les travaux devraient se faire à l'été. Depuis 2009, les travaux devaient commencer au printemps, puis à l'automne, et remis à un certain printemps, mais non réalisés. En 2016, ces travaux ont trouvé une nouvelle saison, soit l'été. Peut-être que cette fois-ci, ce sera la bonne saison !

Le beau temps est enfin de retour. De plus en plus de citoyens, accompagnés d'enfants, font soit de la marche, de la course et du vélo. Donc, je vous demande d'être courtois et respectueux concernant les limites de vitesse sur nos routes !

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

INFOS : DATES À VENIR POUR LE PAIEMENT DES TAXES : 20 JUIN ET 20 SEPTEMBRE 2016.

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **24 juin** (Fête nationale) et le **1^{er} juillet** (Fête de la Confédération). Bon congé à tous !

SERVICE DES LOISIRS

Le mois de juin est enfin là, Yeah !

Tout d'abord, j'aimerais remercier toute la population de Pointe-aux-Outardes qui a participé à la marche pacifique ainsi qu'à la soirée d'improvisation qui a eu lieu le 29 avril dernier à l'école Les Dunes ainsi qu'au centre des loisirs de PAO. Vous avez été nombreux à démontrer



vos appuis à la non-violence dans notre municipalité, sur les réseaux sociaux et dans nos vies. Un merci spécial à tous les enfants ainsi qu'au personnel de l'école Les Dunes qui ont fait des pancartes pour la marche. Merci aussi à tous les organismes qui ont fait acte de présence. Vous êtes belles et beaux! Une autre belle activité de notre comité de Politique

familiale/MADA, de la maison des jeunes Le SQUAT, de l'école Les Dunes ainsi que du CLSC Marie Leblanc-Côté.

Il est maintenant venu le temps des inscriptions pour les activités d'été. Encore une fois cette année, nous aurons le camp de jour qui débutera le 27 juin et qui se terminera le 11 août. N'oubliez pas que nous ne prenons que 25 jeunes comme l'année dernière afin de se conformer au ratio animateur/enfant. Cette disposition est instaurée afin d'être sécuritaire pour les enfants. Cependant, comme l'année dernière, nous aurons une liste d'attente afin de permettre de remplacer les places qui se libèreront durant la saison. Le camp de jour sera encore du lundi au jeudi de 8 h à 17 h. Notez que le coût d'inscription augmentera cette année. Il passera de 80 \$ à 90 \$ pour

le premier enfant et de 70 \$ à 80 \$ pour tous les enfants subséquents.

Nous aurons aussi le soccer comme les dernières années. Pour l'instant, nous ne s'avons toujours pas qui sera l'entraîneur. Comme toujours, nous aurons 2 catégories : 4 à 6 ans et 7 à 12 ans. La première pratique débute à 18 h 30 et la seconde à 19 h 30. Cette année, le soccer augmentera de 50 \$ à 60 \$ pour le premier enfant et restera à 40 \$ pour tous les enfants subséquents.

Nous aurons aussi le retour du groupe de course familial! En collaboration avec le regroupement Aliment'Action, nous offrirons une activité de course à pied pour toutes les personnes désirant se mettre en forme. L'activité sera encore offerte pour les enfants de 8 ans et plus. Il y aura une rencontre d'information ainsi qu'une petite clinique qui se tiendra au début juin avec Mme Marie-Hélène Fournier. Ils apprendront les bonnes techniques de course dans un environnement surveillé ainsi que d'autres sujets comme l'alimentation. L'activité sera gratuite et se déroulera 3 fois/semaine. Le lundi, mardi et jeudi à 18 h 30 et durera au maximum 1 heure. Cette année, nous essaierons d'avoir un groupe autonome. Vous aurez toute la documentation nécessaire au début. La seule demande sera d'avoir de bonnes chaussures de course afin de ne pas se blesser. À la fin de l'été, si tout va bien, vous devriez être capable de courir un 5 km. Pour ceux et celles qui se seront rendus au bout, le regroupement paiera l'inscription pour la foulée d'automne. Une belle activité familiale qui fût un grand succès l'année dernière.

La journée d'inscription pour les activités estivales se déroulera le 9 juin de 18 h 30 à 20 h. Elle se déroulera au Centre des Loisirs et nous vous demandons d'avoir le paiement pour les activités en argent. Nous n'accepterons aucun chèque. Merci !

Et n'oubliez pas l'ouverture de notre beau Parc Nature lors d'une porte ouverte le samedi 5 juin.

Que le soleil soit avec nous pour tout l'été !!!

INFORMATION !

INFORMATION !

INFORMATION !



Camp de jour



Coût et horaire 2016

Voici les détails du camp de jour « Été 2016 » :

OÙ : Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

QUAND : Du 27 juin au 11 août 2016 (7 semaines)

HORAIRE : Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h

GROUPE D'ÂGE : 5 à 12 ans

INSCRIPTION : Pour des raisons pratiques,
paiement en argent.
Remettre à la table le jour de l'inscription.



DATE D'INSCRIPTION : Le 9 juin 2016, de 18 h 30 à 20 h.

REMBOURSEMENT : **Aucun remboursement après la 1^{re} semaine.**

COÛT : 90 \$ par enfant (incluant un T-Shirt)
80 \$ par enfant additionnel (incluant un T-Shirt)

INFORMATION !

INFORMATION !

INFORMATION !



SOCCER



Coût et horaire 2016

Voici les détails de la nouvelle saison de soccer :

OÙ : Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

QUAND : Du 14 juin au 4 août 2016. Les journées de pratiques
seront les mardis et jeudis.

INSCRIPTION : Pour des raisons pratiques, paiement en argent.

DATE D'INSCRIPTION : Le 9 juin 2016, de 18 h 30 à 20 h, au Centre
des loisirs.

REMBOURSEMENT : **Aucun remboursement après la date
d'inscription.**

ENTRAÎNEUR : Dévoilement à l'inscription.

HORAIRE			
CATÉGORIE	ÂGE	PÉRIODE	COÛT
Pré-soccer Parents & enfants	4 à 6 ans	18 h 30	60 \$
Atome, moustique	7 à 12 ans	19 h 30	60 \$

**N. B. Les horaires peuvent changer en fonction du nombre d'inscriptions.
Votre entraîneur communiquera avec vous pour confirmer l'heure et la journée.**

COÛT	
1^{er} enfant	60 \$
2^e enfant et plus	40 \$





Course à pied

Coût et horaire 2016

Voici les détails de l'activité:

OÙ : Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

QUAND : À partir du **20 juin (15 semaines)**. Les journées de course
seront les **lundis, mardis et jeudis à 18 h 30**.

INSCRIPTION : L'inscription est gratuite. Vous
devez avoir 8 ans et plus, avoir
de bonnes chaussures de
course, 1 serviette et 1 gourde
d'eau.



DATE D'INSCRIPTION : Le 9 juin 2016, de 18 h 30 à
20 h, au Centre des loisirs.

Herman-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1^{er} juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : **entre 18 h et 22 h**, soit :

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

♦ ARROSAGE - BOYAU À LA MAIN

La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.



Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.



Également, ceux qui prévoient faire le remplissage d'une piscine ou ensemenecer/réensemencer une nouvelle pelouse ou afin de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 567-2203, nous prévoirons une période à cet effet.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef pompier, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.



SÛRETÉ DU QUÉBEC

Objet : Retour des motocyclistes sur les routes : la vigilance est de mise

Baie-Comeau, le 18 mai 2016 – Avec l'arrivée du beau temps, les motocyclistes seront de plus en plus nombreux à circuler sur le réseau routier. La Sûreté du Québec invite l'ensemble des usagers

de la route à faire preuve de vigilance et rappelle aux motocyclistes quelques conseils de sécurité.

Les motocyclistes figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils sont moins visibles et qu'ils bénéficient de peu de protection. Notons qu'en 2015, ceux-ci ont été impliqués dans 17 % des collisions mortelles survenues sur le réseau routier desservi par la Sûreté du Québec, ce qui a représenté 41 collisions impliquant des motocyclistes.

Afin de réduire les risques de collisions causant des blessures ou la mort, les motocyclistes doivent prendre les précautions suivantes :

- se munir d'un casque protecteur conforme aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché;
- s'assurer d'être visibles en portant des vêtements de couleurs claires qui assurent une protection en cas d'impact;
- redoubler de vigilance aux intersections.

Rappelons que les automobilistes sont invités à être vigilants auprès de ces conducteurs vulnérables, notamment en vérifiant leur angle mort avant d'effectuer une manœuvre et en redoublant de prudence à l'approche d'une intersection.

Pour des informations supplémentaires concernant les équipements de protection et les normes relatives à la vérification mécanique des motocyclettes, le public est invité à visiter le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec.

- 30 -

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Côte-Nord
418 294-1202
www.sq.gouv.qc.ca

VOICI QUELQUES INFORMATIONS QUI PEUVENT VOUS ÊTRE UTILES !

Vol d'identité

C'est quoi ?

Le **vol d'identité**, ou usurpation d'identité, se produit lorsqu'une personne obtient et utilise, à votre insu et sans votre consentement, vos renseignements personnels à des fins criminelles. Les **renseignements personnels** comprennent toute information ou tout document servant à établir votre identité.



Le vol d'identité
ça n'arrive pas que
dans les films...

Les criminels peuvent utiliser vos renseignements pour :

- Accéder à vos comptes bancaires pour faire des achats et de retraits, allant même jusqu'à vous dérober toute votre épargne.
- Faire des demandes de prêts, de cartes de crédit, d'ouverture de comptes bancaires ou même obtenir un prêt bancaire.
- Obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement.

Comment font-ils ?

- En volant votre portefeuille, votre sac à main ou votre courrier résidentiel.
- En fouillant dans les poubelles ou bac de recyclage pour récupérer vos factures, relevés bancaires et autres documents.
- En vous appelant et en se faisant passer pour votre créancier, votre propriétaire, votre employeur ou un enquêteur afin d'obtenir vos renseignements personnels.

Exemples de renseignements personnels :

- nom complet
- date de naissance
- adresse
- adresse électronique
- numéro de téléphone
- mots de passe
- numéro d'assurance sociale (NAS)
- signature
- numéro de passeport
- numéro de permis de conduire
- données de cartes de crédit

- En envoyant des courriels non sollicités qui ressemblent à des courriels ou des sites légitimes (pourriels et hameçonnage).
- En écoutant vos conversations privées ou en regardant par-dessus votre épaule.
- En remplissant un formulaire de changement d'adresse pour rediriger votre courrier.
- En trafiquant des guichets automatiques et des terminaux de points de vente.
- En fouillant dans votre ordinateur, téléphone intelligent ou tablette et en regardant les courriels que vous avez envoyés.

Comment se protéger ?

- Soyez particulièrement vigilant lorsque vous recevez des courriels, du courrier ou des appels spontanés où l'on vous demande des données personnels ou financières. Ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire et seulement lorsque vous avez confiance en la personne à qui vous vous adressez.
- Ne transmettez pas de renseignements personnels ou confidentiels par courriel ni par messagerie instantanée.
- Faites installer sur vos appareils électroniques (ordinateur, tablette et téléphone mobile) un antivirus, un filtre anti-pourriel, un coupe-feu ainsi qu'un logiciel anti-espion pour réduire le risque de piratage informatique. Choisissez des mots de passe complexes et changez-les souvent.
- Déchiquez vos reçus et relevés de carte de crédit, les offres de crédit pré-approuvées ou tout autre document contenant vos renseignements personnels avant d'en disposer.
- Vérifiez vos relevés de compte et de carte de crédit régulièrement. Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu.
- Mémorisez vos mots de passe et vos numéros d'identification personnel (NIP) afin de ne pas en conserver de trace écrite. Lorsque vous composez votre NIP, assurez-vous que personne autour de vous ne puisse le voir.
- Avant de partager vos renseignements personnels sur des réseaux sociaux, vérifiez vos paramètres de sécurité et considérez attentivement ce que vous vous apprêtez à afficher. Considérez toute information affichée sur les réseaux sociaux comme étant de l'information publique. Si vous partagez des photos et des vidéos en ligne,

songez à retirer les géomarques (marques de localisation) pour éviter que l'on sache où vous habitez ou travaillez. Si votre caméra numérique, votre téléphone cellulaire ou votre caméra vidéo possède la fonction de géomarquage automatique, vous pouvez la désactiver.

- Une fois par année, demandez une copie de votre dossier de crédit auprès de TransUnion (Numéro sans frais : 1-800-465-7166) ou d'Équifax (Numéro sans frais : 1-877-525-3823) et assurez-vous qu'il ne comporte aucune erreur.

Notez que votre numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro confidentiel qui n'est requis par la loi que pour déclarer des revenus lorsqu'une personne les tire d'un emploi ou d'un investissement. Même si de nombreuses entreprises peuvent vous demander votre NAS à d'autres fins, vous avez le droit de refuser dans de telles circonstances.

Si vous soupçonnez ou savez avoir été victime d'un vol ou d'une fraude d'identité, signaler l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité (Sûreté du Québec ou service de police local) et communiquez rapidement avec votre institution financière et avec la compagnie émettrice de votre carte de crédit et signalez le cas au Centre antifraude du Canada (1 888 495-8501).

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Bonjour, ici la gang du S.Q.U.A.T!

Nous commencerons le nettoyage des fossés très bientôt. Si vous voulez nous donner un coup de main, vous pouvez faire le nettoyage de votre fossé, ça nous rendrait un grand service. Donc, si vous voyez les jeunes sur le bord des routes faites très attention.

Nous sommes allés au zoo de Falardeau. Un voyage d'une journée mais tellement amusant. C'est un refuge où les animaux sont envoyés lorsqu'ils sont blessés ou encore quand ils ont été négligés. Nous avons pu toucher un lionceau, nourri des ratons-laveurs, des émeus et encore plus. Quelle belle activité à faire en gang !

Un petit message aux automobilistes quand vous circulez dans le coin de l'école. Il y a une traverse pour les piétons, s'il vous plaît veuillez respecter cette disposition qui a été mise en place pour la sécurité de nos jeunes car nous avons remarqué que les gens circulent vite dans ce coin. SVP faites attention à nos enfants ! Arrêtez-vous et laissez-les passer pour se rendre à la maison des jeunes !

L'aide aux devoirs se continue et à tous les jours nous avons des jeunes qui viennent faire leurs travaux. Nous sommes vraiment fiers d'eux.

Vous voulez savoir ce qui se passe à la maison des jeunes, suivez-nous sur facebook : Mdj le S.Q.U.A.T

Diane David, coordonnatrice



C'EST UN RENDEZ-VOUS!

L'Accorderie de la Manicouagan sera présente un mardi sur 2, de 9 h à 16 h, dans les locaux de la municipalité de

Pointe-aux-Outardes. Nous serons sur place pour faire des inscriptions et répondre aux questions des personnes intéressées à devenir membre. Pour nous joindre : Marie-Chantale Simard au 418-296-2686 poste 5 ou par courriel à agent-manic@accorderie.ca.



QU'EST-CE QU'UNE ACCORDERIE?

Une Accorderie est un système d'échange de services entre les personnes qui sont membres. Les membres d'une Accorderie sont appelés les accordeurs.

LE PRINCIPE

L'accordeur partage ses talents, ses connaissances et son savoir-faire. 1 heure = 1 heure, c'est-à-dire que l'accordeur



donne une heure de son temps pour recevoir une heure de service en retour. Tous les services sont égaux quels que soient la nature, la complexité et l'effort du service échangé.



LA MONNAIE D'ÉCHANGE

La monnaie d'échange est le temps. Chaque accordeur a son état de compte où il voit combien de temps il peut échanger. Toutes les transactions y sont inscrites.

À L'INSCRIPTION

Lorsqu'un accordeur s'inscrit, l'Accorderie lui offre 15 heures gratuitement. L'inscription coûte 10 \$ par année.

LES SERVICES OFFERTS

Il y a une multitude de services offerts. Par exemple : coupe de cheveux, déneigement, aide pour le déménagement, gardiennage, accompagnement pour des rendez-vous médicaux, commissions, faire des rapports d'impôt, aide aux devoirs, etc.



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Si vous êtes en train de faire votre grand ménage du printemps et que vous retrouvez des livres appartenant à la bibliothèque que₁₉

vous aviez égarés, il y a déjà quelques temps ! Alors, venez nous les rapporter avant le **13 juin 2016** car nous **fermerons durant l'été** et nous ne reviendrons qu'à l'automne.

Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !



PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le Parc nature invite les familles de Pointe-aux-Outardes à venir profiter du parc et de ses activités!



Le Jardin d'oiseaux et sa volière à papillon sont maintenant prêts et seront animés cet été ! Cinq nichoirs d'oiseaux, nouvel hébergement insolite, sont présentement en construction et seront disponibles à la location dès le 25 juin ! Venez profiter des Gazebos nouvellement aménagés pour faire un pique-nique entre

amis ou en famille, et ce, avec une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent. Le fameux bateau de pirate tant attendu par nos enfants vogue à grande voile !

Le tarif d'accès au parc demeure gratuit seulement pour les résidents, mais n'oubliez pas de venir chercher votre carte de saison.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : Il est possible d'acheter une carte privilège pour votre visite au coût de 15 \$. Cette carte, qui donne accès au parc, vous permet d'inviter un nombre de personnes illimité aussi souvent que vous le voulez ! Faites découvrir votre beau coin de pays ! À noter que cette carte n'inclut pas les activités régulières et thématiques payantes telles que la sortie en pneumatique dans le

marais, Wabush au pays des Innus, la journée découverte des champignons, le Kitefest, etc.

Surveillez les nouveautés 2016 et la programmation des activités thématiques sur notre page Facebook et notre site web ! Procurez-vous la programmation et la grille des tarifs des activités lors de votre visite. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 418-567-4227 ou par courriel infoparc@parcnature.com. Notre belle équipe 2016 se fera plaisir de vous servir!

Venez participer en famille à l'ouverture du parc lors du Festival des oiseaux migrateurs la fin de semaine du 28 et 29 mai.

Samedi 28 mai

- Capture et baguage d'oiseaux de 8 h à 11 h
Avec Yves Aubry du Service canadien de la faune
- Exposants, artistes et artisans de 11 h à 16 h
- Visite ornithologique guidée par Daniel St-Laurent de 9 h à 16 h
- Grand Défi QuébecOiseaux 24 heures d'observation!
Participation de deux équipes de la région
- Souper champêtre à La Cache d'Amélie à 18 h 30
Réservez au 418 293-6253



Dimanche 29 mai

- Atelier d'interprétation sur les oiseaux de proie de 10 h à 13 h
En compagnie de Noémie Roy de l'UQROP avec une buse pattue et un grand-duc vivants
- Exposants, artistes et artisans de 11 h à 16 h
- Chasse aux trésors à 13 h
- Causerie sur les espèces en péril de 14 h à 15 h 30
Animée par le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- Visite ornithologique guidée par Daniel St-Laurent de 9 h à 16 h

Durant le festival, les gens peuvent faire un pique-nique, parcourir les sentiers du parc, visiter notre nouveau jardin d'oiseaux, rencontrer Wabush (guide-interprète sur la culture innue)...



8 \$ Adultes
6 \$ Étudiants et âge d'or
5 \$ 6 à 12 ans
Gratuit moins de 6 ans

À venir...

Pour d'autres activités en famille, Journée portes ouvertes Desjardins le 5 juin.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

HORAIRE DU SERVICE

◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

- Prise de sang et soins infirmiers
Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



Le CPS collabore avec « Courir pour la vie » et le Demi-Marathon Eau Grand Air

COMMUNIQUÉ – Le 20 mai 2016

- Le Centre de prévention du suicide Côte-Nord et le Demi-Marathon Eau Grand Air de Baie-Comeau invite la population à soutenir la prévention du suicide en participant, le 9 juillet prochain, au Demi-Marathon dans le cadre du mouvement « Courir pour la vie ».

« Courir pour la vie » consiste au recrutement de participants pour une épreuve de course; dans ce cas, il s'agit des épreuves du Demi-Marathon Eau Grand Air. Chacun des participants doit effectuer une levée de fonds personnelle autour de son propre engagement à compléter l'épreuve de leur choix (1km, 5km, 10km et 21km). Ce qui est comparable, par exemple, au « Relais pour la vie ».

Ce projet de course à pied permet d'appuyer la prévention du suicide, de vivre une expérience de solidarité incomparable et d'investir dans ce que vous avez de plus précieux : votre santé physique et mentale.

L'inscription à « Courir pour la vie » se fait en ligne via le www.courirpurlavie.ca dans la section Inscription. Ceux et celles qui ont besoin de soutien pour procéder à leur inscription peuvent contacter Kim Bouchard, adjointe à la direction du CPS Côte-Nord, en composant le 418-295-2101. À noter que l'inscription à « Courir pour la vie » inclut l'inscription au défi du Demi-Marathon choisi par le participant.

Cette collaboration, en plus de permettre d'amasser des fonds pour la prévention du suicide sur la Côte-Nord et de permettre la mobilisation des coureurs inscrits à « Courir pour la vie », offrira une visibilité plus que considérable au CPS au sein des nombreuses personnes présentes.

Entre 2013 et 2015, le mouvement « Courir pour la vie » a permis au CPS Côte-Nord d'amasser plus de 7000,00 \$.

-30-

Source : Gladys Tremblay, directrice générale
directioncps09@globetrotter.net ou 418-295-2101



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

JEUDI LE 2 JUIN 2016 À 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 5 000,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	250,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	350,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	250,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	400,00 \$

Bonanza : Le gros **+ avec 2 balles frimées 500,00 \$**

On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	250,00 \$
6-tour en X,	carte grise	450,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	250,00 \$
8-tour, carte pleine,	carte brune	1 500,00 \$
2^e carte pleine,		800,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **à partir du 3 juin 2016. DE RETOUR : LE 3 SEPTEMBRE**

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois et au Dépanneur MIMI

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

RECHERCHE FAMILLES

Le nouveau **service Famille soutien** désire soutenir les parents d'enfants d'âge préscolaire (0 à 5 ans) rencontrant certaines difficultés dans leur rôle de parent.



Vous aimeriez profiter de ce service ? Vous seriez intéressé à être jumelé à une autre famille ou une personne qui désire vous encourager et partager son expérience ?

Vous souhaiteriez être bénévole en aidant des jeunes familles ?



Contactez-nous :
Claudia Martel 589-2117 ou
famillesoutien@gmail.com



GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS? Trier pour valoriser davantage

Baie-Comeau, le 20 avril 2016. - En ce temps où le grand ménage rime avec la fonte des neiges, la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan invite la population à se départir consciencieusement de tout objet et résidu

afin de valoriser toujours plus de matières. La Régie rappelle que plusieurs services s'offrent aux résidents de la Manicouagan, dont les écocentres de Baie-Comeau, Godbout et Baie-Trinité ainsi que le point de dépôt de matériaux secs chez l'entreprise Transformation des métaux du Nord.

Pour atteindre un maximum de valorisation, les écocentres sont d'excellents sites de récupération. Les employés s'affairent à détourner le plus de matières possible de l'enfouissement en effectuant un tri à la source à l'arrivée des clients. Électroménagers, mobilier, articles de tout genre sont dirigés vers l'atelier d'ébénisterie et de mécanique pour être réparés, restaurés ou nettoyés selon le cas et revendus à faible coût au magasin de réemploi Phase 2 ou donnés à des organismes œuvrant auprès de personnes dans le besoin.

Certaines matières sont expédiées vers le parc à conteneurs où chacun d'entre eux est destiné à les recevoir afin de les acheminer vers diverses avenues de transformation. Le personnel dépose dans les bennes de non récupérable ce qui ne peut être mis en valeur, à titre d'exemple, les matelas, les meubles trop endommagés, etc.

Dès le mois de mai, l'horaire estival sera de retour, à temps pour répondre à l'augmentation de l'achalandage. L'écocentre de Baie-Comeau ouvrira de nouveau ses portes 7 jours sur 7, de 8 h à 17 h jusqu'en novembre.

Les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), les métaux, les résidus domestiques dangereux (RDD), les encombrants, les pneus et les appareils électriques et électroniques, les résidus d'émondage ainsi que les surplus de matières recyclables peuvent être apportés par les Manicois, sans frais, jusqu'à concurrence de trois tonnes annuellement.

Les matériaux secs (résidus de CRD) sont acceptés gratuitement chez Transformation des métaux du Nord suivant leurs heures d'ouverture. Ces apports volontaires s'adressent aux résidents et sont comptabilisés à même les trois tonnes annuelles.

Retour de la collecte des ordures aux semaines

La collecte des ordures s'effectuera toutes les semaines à compter de mai jusqu'au mois d'octobre.

Les bacs doivent être déposés en bordure de rue, les roues en direction de la maison et sur la propriété du citoyen, afin de laisser les trottoirs et la voie publique libres pour la circulation des usagers, de même que pour faciliter le nettoyage saisonnier réalisé par les municipalités.

Collecte des encombrants à l'automne

Cette année, la collecte des encombrants se déroulera pendant les mois de septembre et octobre. Cette collecte sert à se débarrasser de déchets dont la dimension ou le poids ne permet pas d'être déposé dans le bac à ordures. Rappelons que les encombrants ramassés sont destinés à l'enfouissement.

Enfin, la Régie encourage la population à se poser des questions sur la fin de vie des produits/objets de manière à bien en disposer et mentionne que les membres de son équipe sont disponibles pour répondre aux interrogations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts, consulter le regiemanicouagan.qc.ca.

ENCOMBRANTS

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

se tiendra à l'automne 2016

selon les dates prévues à votre
calendrier de collectes.

Favorisez la récupération!

**Utilisez le service des écocentres
pour vous départir de
vos résidus et objets lors de votre
grand ménage du printemps!**

Pour connaître les matières
acceptées, consultez le site
regiemanicouagan.qc.ca



LE CALENDRIER 2016

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu,
nous en avons quelques exemplaires
au bureau municipal.



Juin						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 24 juin et 1^{er} juillet

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

CERCLE DES FERMIÈRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



VENTE
de sous-marins
(4 viandes et fromage)

Au profit du
Cercle des fermières de
Pointe-aux-Outardes



Coût : 3,50 \$/unité

Date limite pour commander : Le dimanche 29 mai

Veillez contacter : Mme Chantale Morin au 418-567-2725

ou

Mme Aline Côté au 418-567-8257

Livraison : Le samedi 4 juin 2016, de 13 h à 17 h
Au Centre des loisirs, 493, chemin Principal

Appelez dès maintenant !